n°87

VILLE-LA-GRAND MAG

LE JOURNAL DES VILLAMAGNAINS

WWW.VLG.FR - JANVIER - FÉVRIER 2017 N°87

ville-la-grand tout simplement

ÉDITO
> Nadine Jacquier

DU CÔTÉ DE L'AGGLO
> Nadine Jacquier

02 TRAVAUX
> Maurice Laperrousaz

DÉVELOPPEMENT DURABLE
> Alain Letessier

03 ZOOM SUR... LES FINANCES
> Nadine Jacquier

04 PÔLE ÉDUCATION LOISIRS SPORTS
> Josette Claude, Marie-Jeanne Milleret

05 MÉDIATHÈQUE
> Jean-Claude Luy

SENIORS ACTU
> Marie-Odile Alborini

06 VIE ASSOCIATIVE
> Jean-Claude Luy

07 VIE DE QUARTIER
> Jean-Claude Luy

EXPRESSION

08 PENSEZ-Y AGENDA

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Les élus d'Annemasse Agglo ont officiellement lancé le dispositif «Prime Chauffage Bois» mercredi 16 novembre en Conseil Communautaire.

Le dispositif «Prime Chauffage Bois» s'inscrit dans le Plan Climat Air Energie Territorial d'Annemasse Agglo et fait suite à la nomination de l'Agglo après l'appel à projet «Fonds Air» de l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Avec plus de la moitié de la pollution en particules fines causée par le chauffage individuel au bois, Annemasse Agglo s'engage dans la préservation de la qualité de l'air en lançant ce dispositif. Objectif : remplacer 500 appareils de chauffage anciens et donc polluants en 5 ans.

En changeant votre appareil de chauffage, vous ferez des économies (les nouveaux appareils consommant moins de bois), vous améliorerez votre confort et votre sécurité et l'air intérieur et extérieur sera plus pur.

A partir du 1er janvier 2017, Annemasse Agglo accordera la «Prime Chauffage Bois» d'une valeur de 1 000 € (selon critères) pour encourager chaque habitant du territoire à changer son appareil de chauffage pour en préférer un moins polluant.

Rendez-vous donc dès le 1er janvier 2017 sur le site (www.annemasse-agglo.fr) pour remplir et déposer votre dossier de demande d'aide. **La demande devra être faite avant d'acheter un nouvel appareil de chauffage.**

ÉDITO

Cap sur 2017

Les fêtes de fin d'année sont propices à faire un bilan de l'année écoulée.

On pourrait retenir quelques évènements mondiaux en 2016 :
La sortie de **l'Union Européenne** des Britanniques qui déstabilise l'économie, **l'Euro** organisé pour la troisième fois en France qui perd en finale contre le Portugal.
Mais ce qui a le plus marqué notre pays, c'est **l'attentat de Nice**, le soir du 14 juillet. La France doit vivre avec la menace terroriste. Les mesures de sécurité sont renforcées dans chaque commune et pour chaque manifestation d'ampleur. La sécurisation des écoles appelle à la vigilance de ces acteurs.

En cette fin d'année, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie sur les **listes électorales** jusqu'au 31 décembre, en vue des élections présidentielles qui auront lieu les 23 avril et 7 mai suivies des élections législatives les 11 et 18 juin 2017.
Si elles ne sont pas de l'envergure des élections américaines, il est important de s'engager dans ce vote qui est l'expression citoyenne.

Côté Agglo, les projets se concrétisent. La **ZAC Etoile** a trouvé son aménageur : Bouygues Immobilier. C'est un projet d'envergure de notre territoire qui profile l'arrivée du CEVA en 2019. Les élus de notre agglomération ont validé la création du **Pôle Métropolitain du Genevois** français dont les statuts seront validés en 2017. Cela permettra de renforcer les compétences de l'ARC pour réaliser des équipements et mettre en place les services nécessaires aux habitants et aux entreprises du bassin lémanique.
L'offre de transports et la garantie de la qualité du cadre de vie dans un territoire parmi les plus dynamiques d'Europe, seront développées au niveau de cette instance qui devient la deuxième de la Région Auvergne Rhône-Alpes après Lyon.
Notre agglomération a été aussi désignée comme hôte d'un **Centre d'Accueil et d'Orientation** suite au démantèlement de la jungle de Calais. Ce sont 25 mineurs qui ont été accueillis et qui sont suivis par les services de l'Etat et les associations partenaires. Certains ont déjà rejoint la Grande-Bretagne.

Dans la commune, les anniversaires se sont succédés. Le **bicentenaire du traité de Turin** a prouvé que les liens transfrontaliers se tissent aussi dans notre commune : les associations suisses et françaises se sont mobilisées pour une première réussie malgré un temps orageux.

-> TSVP

Les 10 ans du multi-accueil et du RAM ont été l'occasion de retrouver nos petits bouts et les plus grands qui sont revenus à la crèche, le temps d'un après-midi festif.
Ce fut ensuite les **10 ans de la Médiathèque** autour de contes et spectacles qui ont ravi les participants.
A l'automne, les **30 ans de la Foire au Bouilli**, manifestation créée par la commune, ont été joyeusement entraînés par le Carnaval de Dunkerque qui a participé à sa réussite.

Du côté des travaux, nous avons inauguré les **bassins d'amortissement des crues du Foron** à Marsaz. Ces aménagements ont été réalisés par le SIFOR, syndicat de notre rivière qui sera amené à rejoindre le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) en 2018 avec des conditions qui seront discutées au cours de l'année.
La réfection de la **rue Léon Bourgeois** a pénalisé la circulation dans notre commune et des voies secondaires se sont créées mais devraient retrouver leur affluence de quartier, la rue ayant été livrée en novembre.
Du côté des services à la population, la création d'un **Conseil Citoyen** démontre notre engagement dans le Contrat de Ville signé en 2015 pour répondre à notre quartier de veille de Prés des Plans.

Bien sûr, 2016 a été aussi l'année d'une **succession annoncée** du mandat de maire. Que mon prédécesseur en soit remercié et nous permette de poursuivre notre chemin. J'en profite pour saluer le travail des **élus et des services** sans qui rien ne serait possible.

Quels sont les projets de 2017 ?
Nous ne manquerons pas de vous les faire partager et conformément à ce qui était annoncé, nous réceptionnerons l'**extension du gymnase des Verchères**, libérant le chemin du Foron et l'accès au Parc des Ecureuils trop longtemps interdits à la circulation piétonne. De nouvelles possibilités seront offertes aux associations sportives qui bénéficieront de salles fonctionnelles et plus adaptées à la pratique de certains sports comme les arts martiaux. Une réflexion sur l'accès au complexe est en cours pour sécuriser les équipements : piste d'athlétisme, skate parc et terrains divers.
Pour la création de l'**école maternelle de Pottières**, projet associé à des aménagements de quartier, le concours d'architecte est lancé et nous avons retenu trois candidats. Janvier actera le choix final et l'ouverture du site est prévue pour 2019.
A **Cornières**, le quartier de la gare nord et de la ZAC Etoile est en réflexion et nous devons y inscrire l'agrandissement de l'école qui se fera en plusieurs phases.
L'installation d'un modulaire devrait répondre provisoirement à l'augmentation de la population de ce quartier qui grandit.
Les **opérations immobilières** sont étudiées avec attention en respectant les obligations de mixité sociale : des projets ont été remis en cause mais devraient pouvoir être améliorés pour préserver notre urbanisme.
Les **services à la population** seront garantis et nous oeuvrerons pour un **équilibre des finances publiques**.
Nous poursuivrons l'**accompagnement des associations** que nous soutenons dans leurs projets pour offrir un **bien vivre** à Ville-la-Grand auquel nous tenons.

Je veux vous assurer de notre engagement à vous servir.
Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une nouvelle et heureuse année 2017. Qu'elle soit riche de beaux projets et de bonnes relations avec tous vos proches, famille, amis et collègues.

Nadine Jacquier,
Maire de Ville-la-Grand

TRAVAUX

> Déneigement

Depuis le 11 novembre, et pour toute la durée hivernale, l'ensemble de notre réseau communal est sous surveillance. Ainsi, **7 jours sur 7, nos agents sont prêts à déclencher les opérations de salage et de déneigement**. L'objectif est que les automobilistes puissent se déplacer dans les meilleures conditions possibles.

Désormais, ces interventions prennent en compte le développement durable. La priorité est en effet de saler moins et mieux pour protéger les milieux naturels, sans pour autant remettre en cause la sécurité des usagers. Notre organisation se veut éco-responsable.

Un objectif qui sera atteint en formant les agents, en réorganisant les circuits de déneigement, en dosant plus justement les quantités de sel en fonction des risques de verglas.

Ce fonctionnement sera analysé à la fin de l'hiver, et évoluera vers un salage encore plus raisonné.

Cependant, **la période hivernale est l'affaire de tous**.

Les routes communales sont déneigées selon un ordre de priorités : voies principales, voies secondaires. Les voies privées n'ont pas à être dégagées par la commune.

Nous **vous rappelons qu'il appartient à chacun de déneiger devant sa porte**.

Enfin, **il est impératif de faciliter le passage des engins de déneigement et interdit de doubler les chasse-neige**.

> Elagage et entretien des arbres, haies, branches...

Les bons gestes :

Les propriétaires doivent procéder à la taille des arbres, branches, haies… qui avancent sur le domaine public.
Les haies doivent toujours être implantées et la pousse des végétaux surveillée de manière à ce que leur développement ne fasse aucune saillie côté extérieur des propriétés, en l'occurrence du côté du domaine public.
Les arbres, branches et racines qui avancent sur le domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine, à la diligence des propriétaires.
A aucun moment le domaine public routier ne doit être encombré et la circulation entravée ou gênée.

Réglementation

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer aux prescriptions, et à défaut de l'exécution des travaux d'élagage rappelés par la mairie, ceux-ci seront effectués par la commune aux frais des propriétaires.

> Chenilles processionnaires

Luttons ensemble contre la chenille processionnaire du papillon (*Thaumetopoea pythiocampa*)

Chaque année, le Pôle Cadre de Vie de la Commune répertorie tous les arbres du domaine public, principalement les pins attaqués, afin de planifier ses interventions de lutte contre la chenille processionnaire. Mais **cette lutte est inutile sans la participation des propriétaires** qui se doivent d'appliquer l'arrêté préfectoral du 18/12/85.

L'éradication des chenilles ne peut être faite définitivement. Elle doit être reprise tous les ans.

Le cycle biologique est annuel sous nos climats. Il comprend 5 stades de transformation : l'envol des papillons, la ponte, l'éclosion, le nid d'hiver, et la sortie des nids et procession

Les dégâts : défoliation sur les pins, santé humaine (ne jamais toucher les cocons même vides, sans précautions), santé animale

La lutte : destruction manuelle des nids en hiver, piégeage des adultes, piégeage des chenilles, pose de nichoirs à mésanges

Il appartient donc à chacun d'intervenir contre la chenille processionnaire.

L'intégralité de l'article est consultable sur le site internet de la Commune www.vlg.fr rubrique Découvrir VLG - Parcs et équipements.

> Travaux rue Léon Bourgeois

A l'heure de la rédaction de ce bulletin, les travaux touchent à leur fin. Les anciens poteaux électriques doivent être évacués, le mobilier urbain installé, tout comme la signalisation. Il reste quelques reprises en enrobé.

Les travaux ont été l'occasion de réaliser **des passages piétons bien contrastés du revêtement de la chaussée**, peinture blanche sur fond noir du bitume. Ils sont équipés d'une **BEV podotactile (Bande Eveil Vigilance)** de même couleur blanche que le marquage protégé, et les potelets à tête blanche de chaque côté assurent une excellente visibilité pour tous les usagers piétons et aussi pour les automobilistes.

On remarquera la **bande de guidage** en relief pour mieux servir les non-voyants.

L'harmonisation générale des passages piétons favorise la sécurité de tous.

Ville-la-Grand est encore pionnière dans cette accessibilité améliorée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

> Tri sélectif : des chiffres encourageants pour Ville-la-Grand...

Avant 2014 et le déploiement de la collecte du tri sélectif en porte-à-porte, Annemasse Agglo collectait en moyenne **20,6 kg de déchets** recyclables par habitant et par an dans les Points d'Apport Volontaire disponibles dans la ville.

Dès juin 2015, la collecte du bac jaune a permis d'atteindre un total de **34 kg par habitant et par an soit une progression de 65%**.

Grâce à l'effort de tous, l'année 2016 s'annonce performante puisqu'entre janvier et septembre, un peu plus de **195 tonnes de déchets recyclables ont été collectées** auprès des habitants, plaçant Ville-la-Grand comme la 2ème ville du secteur urbain à trier davantage ses déchets.

Continuons dans ce sens !

Et pour faciliter votre geste, un sac cabas réutilisable distribué par le SIDEFAGE (Syndicat mixte de gestion des déchets) est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie. Ce sac de pré-collecte vous permet de stocker vos emballages recyclables avant de les déposer dans votre bac jaune de tri.
Rappel : les bouteilles et flacons en verre sont toujours à déposer dans les Points d'Apport Volontaire.

ZOOM SUR... LES FINANCES

Retour sur la réunion publique du 15 novembre au cours de laquelle madame la Maire s'est engagée à la transparence sur l'utilisation des deniers publics.
La volonté communale a toujours été de répondre aux besoins de ses habitants en proposant un service adapté dans un bel environnement.
Souhaitant conserver cette qualité de vie pour tous, il était nécessaire de faire le point de la situation actuelle et de procéder à un état des lieux, effectué de manière tout à fait indépendante, sans jugement.
Pour assurer une projection pertinente, il était essentiel de mesurer rétrospectivement la logique de gestion des finances jusqu'à ce jour ; la dernière prospective financière datant de 2002.

1. L'épargne nette est un indicateur incontournable pour mesurer la capacité d 'investir mais aussi pour identifier la santé financière de la collectivité.

L'étude rétrospective de l'épargne nette est indispensable pour comprendre la gestion passée.

> L'épargne nette de la commune représente la marge d'autofinancement et sa dynamique financière.

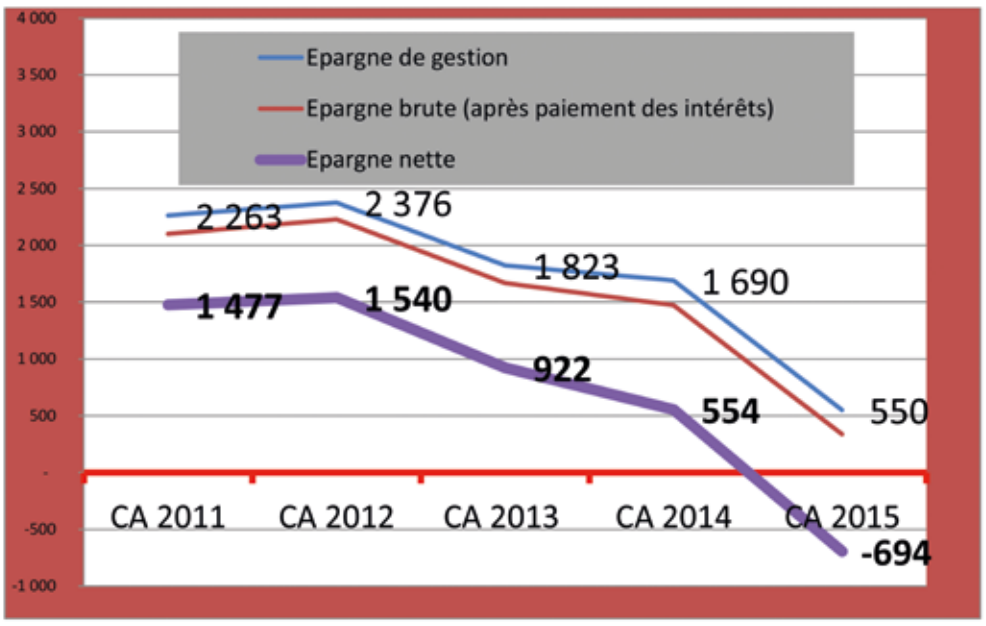

L'étude qui porte sur les cinq dernières années montre une nette dégradation avec une chute vertigineuse dès 2013.

On constate un **effet ciseau** qui s'exerce par des **recettes** qui **diminuent** et n'évoluent que de 8,5% sur 5 ans (tassement des impôts, baisse de la dotation de l'état) et des **dépenses** disproportionnées qui **augmentent** de 26% sur une même période.
Les dépenses s'expliquent principalement par des charges externes (sollicitations de prestataires extérieurs) et par des dépenses en personnel (+30% en 5 ans)
On constate un paradoxe sur cet appel exagéré à la fois **à l'interne et à l'externe**, très peu observé sur des communes de même strate.

Ces éléments financiers sont corroborés par l'analyse commandée en 2015 par l'équipe municipale, et dont les résultats viennent de nous être communiqués. Elle a été réalisée par un autre cabinet dans le cadre du projet de territoire d'**Annemasse Agglo** qui interrogeait la santé financière du territoire, sa situation fiscale et les tendances de fonds pour construire un pacte financier et fiscal entre les communes dans un contexte de réduction des concours de l'Etat.
Notre commune apparaît en situation très tendue avec un taux d'épargne inférieur à 3%, ce qui nous conduit à rester très prudents quant à nos **engagements communautaires**.

Dès juillet 2016, convoqués par la **Direction Générale des Finances Publiques**, celle-ci nous avait alertés sur la santé financière de la commune et nous engageait à une gestion rigoureuse. Nos deux études confirment cette demande.

Déjà en 2001, lors d'une analyse rétrospective, le cabinet diligenté alertait la collectivité sur la progression des charges courantes (+64%) et des charges en personnel (+30%).
Il avait été recommandé de stopper cette pente pour assurer de futurs investissements.
Cette épargne estimée par anticipation pour 2007 à 2 797675 €, n'a atteint en réalité que 650 000€ en 2008.
La maîtrise conseillée de l'épargne n'avait pas été atteinte, au contraire, elle s'était encore détériorée.

> Si nous poursuivons « au fil de l'eau »...

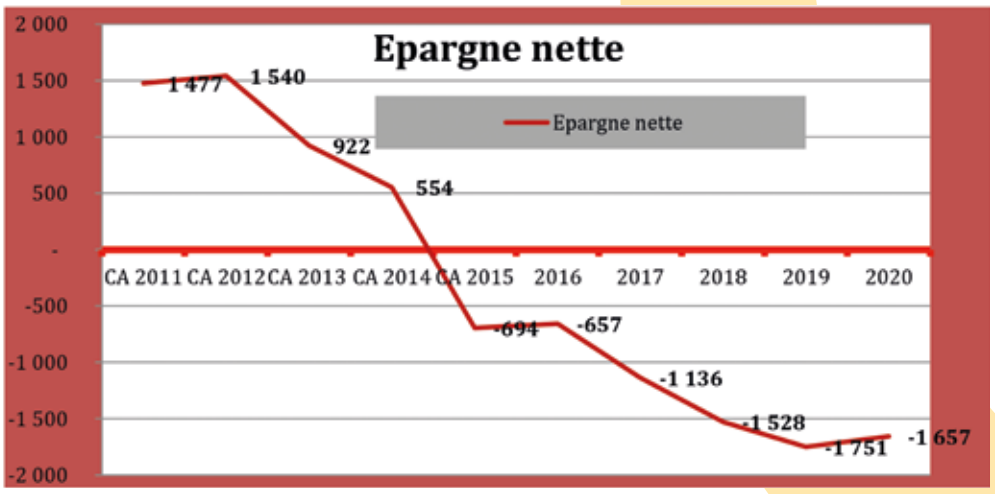

L'épargne nette chute gravement.

2. Un emprunt de 12 millions d'euros, contracté dès 2015, succédant à un autre qui déjà générait des inquiétudes, **fait exploser la capacité de désendettement** c'est-à-dire le calcul du nombre d'années dont aurait besoin la collectivité pour rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut.

	2011	2012	2013	2014	2015
Capacité de désendettement (en année)	2,33	1,81	3,77	3,76	50,37

Bien sûr, cet emprunt est destiné à financer la construction et l'amélioration de nos écoles mais cet endettement impacte notre avenir et celui de nos enfants et a été contracté trop tôt, les études n'ayant pas encore été engagées.

3. Ces indicateurs financiers nous obligent à une rigueur de gestion des finances pour que cette pente soit inversée.

> Epargne nette en perspective

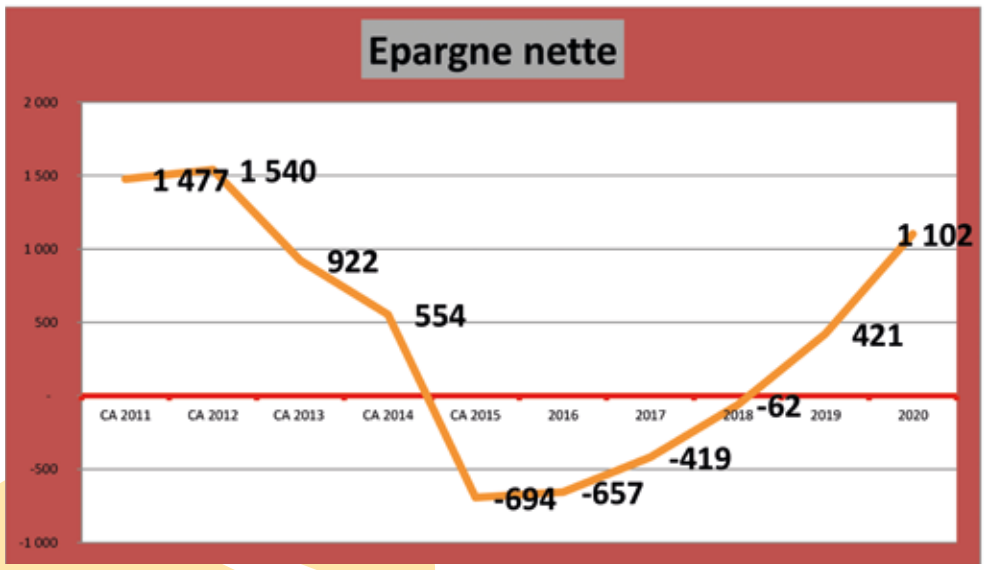

Il est donc indispensable d'inverser la courbe avant que de vraies difficultés ne surgissent. Pour maintenir ces finances à l'équilibre, nous allons à la fois **maîtriser nos dépenses et optimiser nos recettes**.
Maîtriser nos dépenses demande de la rigueur et du contrôle : toutes les dépenses dites d'évènementiel, de confort, de déplacements, de restauration seront strictement contrôlées et ne seront engagées qu'avec la contre-partie d'une action qui bénéficiera à la ville.

Mais nous serons aussi obligés d'agir sur les **impôts locaux**. Ils seront donc augmentés dans des proportions raisonnables. Nos spécialistes conseillés par notre cabinet extérieur et les services de l'Etat qui peuvent nous accompagner aussi dans cette démarche, nous aideront à déterminer les taux qui permettront de maintenir la qualité de service public et d'assurer des finances saines pour notre commune.

Cet état des lieux nous permet de **communiquer** en toute transparence avec les villamagnains sur les choix qui seront faits par vos élus responsables.

Les **projets** engagés seront bien sûr poursuivis avec prudence mais détermination.
Certains seront planifiés dans le temps ou reportés pour que le **bien vivre** à Ville-la-Grand soit toujours préservé.
Nous vous devons une **gestion maîtrisée des finances** dans un contexte de diminution des recettes publiques.

PÔLE ÉDUCATION LOISIRS SPORTS

JEUNESSE

> Retour sur les vacances d'automne au Labo

Le chantier jeunes encadré par Camille, de l'Association Passage, a permis de redonner des couleurs à la scène du Labo. On peut féliciter Lilia, Islem et Laurent, 3 jeunes du quartier de Prés des Plans, qui ont effectué un travail rigoureux, efficace et soigné. Le Labo permet à des jeunes artistes talentueux de se produire sur scène. Nous tenons à leur proposer un local simple et agréable.

Le Pack Musique de Clément et Etienne (trompettiste, pianiste) a connu un très vif succès. Pour clore la semaine, le groupe Willy Budz a donné une première et superbe «master-class» très appréciée.

Le Pack Sports n'a pas eu de chance avec le temps, souvent pluvieux. Mais qu'à cela ne tienne, les sorties ont eu lieu. Les jeunes sont courageux : VTT, accrobranche, skate et visite à la ferme étaient au programme de la semaine, avec en prime la bonne humeur de tous.

Et comme cela ne s'arrête jamais au Labo, le programme des vacances de Noël est déjà concocté, avec bien sûr… du ski, mais pas seulement.

Alors, à très vite, pour de nouvelles aventures !

De la très bonne humeur à la ferme.

CME

> Voyage à Paris

Dans le cadre de la mandature 2015-2017, 23 élus du Conseil Municipal des Enfants ont participé au projet «**Découverte de Paris et de ses institutions**».

En effet, du 20 au 22 octobre, le CME a séjourné et sillonné la capitale, avec au programme de ces deux journées bien chargées :

- La visite guidée à la Conciergerie et participation à un atelier pédagogique «S'évader pendant la Révolution».
- Une balade le long de la Seine : Jardin des Tuileries, Pyramide du Louvre et Cathédrale de Notre-Dame.
- La visite de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.
- La descente des Champs Elysées à partir de l'Arc de Triomphe.
- La Tour Eiffel.

Le moment fort de ce séjour a été la visite du Palais du Luxembourg où siège le Sénat, sous la conduite d'un guide passionné et passionnant. A cette occasion, les enfants ont été rejoints par des élus villamagnains qui accompagnaient le groupe pour la découverte de ce lieu institutionnel.

SCOLAIRE

> ATSEM, un poste clé dans les écoles maternelles

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Les ATSEM organisent et animent certains TAP (temps d'activité périscolaire) de la pause méridienne.

Au quotidien, les ATSEM sont à un poste clef de lien entre les différents acteurs de la communauté éducative (enseignants, parents, animateurs…).

Les ATSEM font preuve d'une grande patience, d'une disponibilité à chaque instant et donnent de l'affection aux petits qui bien souvent, quittent le cocon familial au moment de l'entrée à l'école.

Ainsi, pour accompagner les créations de classes de la rentrée 2016-2017, l'équipe des ATSEM a été renforcée de 3 nouvelles personnes, portant l'effectif à **12 agents répartis sur les 3 écoles Maternelles de la commune**.

> Inscriptions scolaires 2017/2018

Pour les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants

Date : du lundi 16 janvier 2017 au vendredi 17 février 2017

Horaires :

- Lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h
- Permanences en Mairie les jeudis 26 janvier et 9 février 2017 jusqu'à 19h.

Les parents domiciliés à Ville-la-Grand sont invités à se présenter au Pôle Education Loisirs Sports munis obligatoirement :

- Du livret de famille ou l'acte de naissance
- Du carnet de santé
- D'un justificatif de domicile (moins de trois mois)
- L'attestation CAF ou avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015
- Le cas échéant, une copie de l'extrait de jugement stipulant la garde de l'enfant

Un récépissé vous sera remis pour l'admission dans l'école de votre secteur.

Pour toute information concernant la scolarité de votre enfant, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Pôle Éducation Loisirs et Sports au 04.50.84.24.29.

> Cérémonie du 11 novembre

La pluie et le froid accompagnaient cette cérémonie qui pourtant a rassemblé un public nombreux et de tous âges.

Après la lecture des discours officiels, les **enfants de l'Ecole du Centre**, à l'annonce du nom d'un disparu au combat, ont déposé une bougie au pied de la stèle.

Puis d'autres enfants ont lu un poème :

Un 28 janvier 1921 sous l'Arc de Triomphe aux Champs Elysées, / Un tombeau fut érigé
Le corps d'un soldat inconnu y fut inhumé, / Emblème d'une génération décimée,
Par cette «Grande Guerre» qui fit perdre tant d'êtres aimés.
Un 11 novembre 1923, une douce flamme s'alluma, / Emblème d'une génération, que «promis-juré», on n'oubliera pas
Sa chaleur réchauffera nos soldats et sa lumière les rassurera / Et tant que cela durera, jamais leur mémoire ne disparaîtra
La promesse ne s'essouffle pas.
Fragile, sensible, vulnérable, / Cette flamme symbolise la vie de ces hommes,
Qui dans un souffle s'éteignirent.
Que cette flamme brûle bien des années encore, / A l'image de notre respect et du souvenir que nous leur devons.

Le Conseil Municipal des Enfants était également présent et deux de ses représentants déposèrent avec Madame la Maire et Monsieur Jacques Louet, Président des Médaillés Militaires, une gerbe aux pieds de notre «poilu».

MÉDIATHÈQUE

EVENEMENTS

> Lettres Frontière

De juin à octobre 2016, la médiathèque a mis à l'honneur la littérature de Suisse romande et de Rhône-Alpes en vous proposant de découvrir la sélection de romans «Lettres Frontière». Des lecteurs des bibliothèques, des médiathèques et des librairies de part et d'autre de la frontière ont ensuite pu élire leurs «Coups de cœur» parmi les dix titres sélectionnés.

Lettres frontière
Suisse romande
Rhône-Alpes

Samedi 5 novembre, lors de la journée «L'usage des Mots» à Thonon-les-Bains, le public et des romanciers ont assisté à la remise de ces prix :

- le coup de cœur suisse a été décerné à Anne-Claire Decorvet pour **Un lieu sans raison**,
- le coup de cœur rhône-alpin a été remis à Hubert Mingarelli pour **La Route de Beit Zera**.

Le 27 janvier 2017, de 18h30 à 20h, la médiathèque recevra l'un des auteurs de la sélection.
C'est l'occasion d'un moment privilégié et convivial pour découvrir tout le travail d'un écrivain. (Programme à venir). **Entrée libre.**

> Atelier création jeune public : Minifils et Bricofils

Pour dégourdir les petites mains, la médiathèque et l'Animathèque vous proposent durant les vacances de février des ateliers créatifs tissés de laine toute chaude et de fils multicolores. Les talentueuses couturières de l'association «Révélation» viendront partager leurs connaissances et leurs techniques lors de ces ateliers pour des créations «sur mesures».

- Samedi 18 février de 10h30 à 11h30: MINIFILS pour les 3-5 ans et leurs parents.
- Vendredi 24 et mardi 28 février de 16h30 à 17h30: BRICOFILS, dès 6 ans.

Animation gratuite / sur inscription (places limitées) par courriel ou par téléphone à la médiathèque.

Ces ateliers donnent un avant-gout de la 4ème édition de la Nuit du Conte : «Sur le fil». Réservez dès maintenant votre samedi 25 mars 2017.

> Marque-pages thématiques

Vos envies, nos suggestions : un thème, dix romans, un marque-page.

Parce qu'on ne sait pas toujours quoi lire, les médiathécaires ont réalisé pour vous des petites sélections de romans drôles, feel-good, sur les grands espaces… Vous les trouverez sous forme de marque-page dans votre médiathèque, pour ne plus jamais être à court d'idées de lecture.

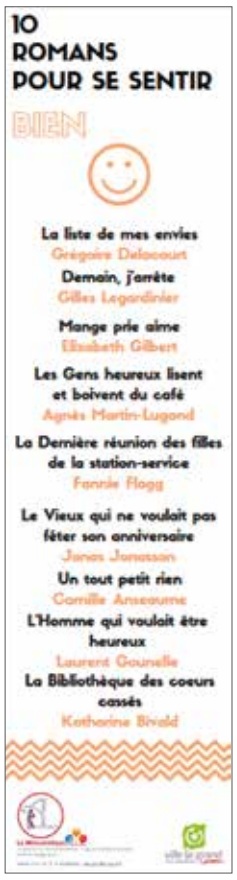

> Coup de projecteur sur **le Soupolecture**

soupolecture

Chaque mois (ou presque), une tablée accueille les amateurs de livres à la médiathèque. On peut partager, raconter ses lectures, ses coups de cœur.

Chaque rencontre finit sur une note savoureuse, la soupe maison concoctée par l'Animathèque.

Les titres présentés sont ensuite mis en avant dans le rayon «coup de cœur» de la médiathèque.

Cette tablée est ouverte à tous, sans obligation d'amener un livre à présenter.

Prochains Soupolectures : Vendredi 6 janvier et vendredi 3 février de 18h30 à 20h - Entrée libre

> Concours photo

10ème édition du concours photo 2016 : «LES LETTRES DANS LE PAYSAGE»

Mercredi 7 décembre a eu lieu la soirée de remise des prix du concours-photo de la médiathèque et de l'Animathèque. Public et Jury ont révélé leurs «Coups de Cœur» en présence de nombreux photographes et amateurs. Le succès de cette édition sous-entend déjà un concours en 2017 dont le thème reste encore à choisir… Après «Nature insolite», «Reflets», «Alimentaire», … quel sera le sujet de 2017 ? N'hésitez pas à nous communiquer des idées qui vous intéresseraient par mail à la médiathèque pour nous aider dans ce choix.

SENIORS ACTU

Renseignements et inscriptions auprès de Christine 04.50.84.26.57

> Colis de Noël

Comme chaque année, le CCAS a assuré la distribution de colis de Noël aux villamagnains de 80 ans et plus ainsi qu'à ceux résidant dans une EHPAD.
La Municipalité tenant particulièrement à cette tradition villamagnaine, ce sont 320 personnes qui ont bénéficié de ce cadeau débordant de douceurs.
Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu de colis, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

> Appartements disponibles à la résidence

Située au cœur de notre commune, place du Porte-Bonheur, la résidence Les Magniolas accueille des personnes de plus de 65 ans, autonomes mais ne pouvant plus rester à leur domicile.

Une salle de convivialité et un restaurant se trouvent au premier étage et des commerces sont situés à proximité.

Quatre appartements sont actuellement disponibles ; 2 pour des couples et 2 pour personne seule.

Pour plus de renseignements ou pour une visite, contacter la Mairie.

SERVICES

> Bonnes Résolutions 2017 : le coup de pouce de la médiathèque

Le début d'année commence souvent par de bonnes résolutions… Qu'on a parfois du mal à tenir.

Cette année, la médiathèque vous donne un petit coup de pouce grâce aux ressources numériques. Vous trouverez des cours de fitness et de musculation, des conseils pour arrêter de fumer, des trucs et astuces pour voir la vie en rose…

Les ressources numériques sont accessibles gratuitement avec les abonnements adulte et famille. Renseignez-vous auprès de vos médiathécaires.

> Prêt de liseuse

Cette année, la médiathèque vous propose encore plus de belles découvertes littéraires en vous prêtant deux nouvelles liseuses. Désormais, elles ne contiennent plus seulement les classiques de la littérature, mais aussi des romans contemporains.

Ces appareils sont empruntables avec une carte adulte ou famille et comptent pour un seul document. La durée de prêt est de quatre semaines (non renouvelables).

Renseignez-vous auprès de vos médiathécaires.

VIE ASSOCIATIVE

> Calendrier des manifestations

Le jeudi 24 novembre, **les associations étaient réunies salle du Conseil Municipal** pour établir le calendrier de réservation de salles de la commune pour 2017.

Chacune avait été invitée à faire part de ses vœux de dates.

Nadine Jacquier, Maire, a rappelé à l'ensemble des personnes présentes : «**Nous avons besoin de vous comme vous avez besoin de nous**».

La soirée s'est bien déroulée, toutes les associations ayant pu avoir les salles aux dates qu'elles désiraient.

Rappelons que les salles sont offertes aux associations villamagnaines pour une manifestation par année et une assemblée générale.

L'année s'annonce encore riche en manifestations menées par les bénévoles qui animent la commune pour le plaisir de tous.

> Remerciements aux Associations

Les 4 et 5 juin derniers fut célébré le bicentenaire de la signature du Traité de Turin. Une grande fête avait été organisée conjointement par Ville-la-Grand, Puplinge et Presinge pour réunir à cette occasion ces 3 communes qui, avant la signature du traité, n'en constituaient qu'une seule, Ville-la-Grand.

Plusieurs associations villamagnaines avaient été sollicitées pour aider à tenir des stands et participer à l'animation de cette journée. La commune tenait à les remercier.

Ainsi le mercredi 9 novembre, dans les locaux de la Mairie, **Art'Villamagna, le Comité de la Foire au Bouilli, la Chanterelle, le Comité des fêtes, le Karaté club, l'Éventail et les Modélistes ferroviaires** ont reçu chacun symboliquement un chèque de 300 euros.

> 20 ans de la Croche-Chœur

Les 20 ans ont été bien fêtés. Un nombreux public, dont beaucoup d'anciens membres du chœur, a assisté aux 3 représentations au Villatorium.

Le premier soir les jeunes du Juvénat ont rafraichi et dynamisé le concert de leurs voix, sous la direction de leur professeur Madame Levassor. Ils ont été félicités par la Directrice Adjointe du Juvénat

L'Atelier Comédie musicale qui s'est produit le samedi a également reçu un franc succès, particulièrement le chant «AIMER» qui a été interprété par le couple Batardon, tous deux chefs de chorales voisines.

Ce fut une réussite pour l'ensemble des choristes que d'organiser ces 3 concerts et permettre à de jeunes musiciens de se produire sous la direction d'un chef de chœur hors pair : Jacqueline Savoyant.

> Retour sur la Foire au Bouilli

La trentième foire a tenu toutes ses promesses. **Les 210 bénévoles peuvent être satisfaits et remerciés.**

Le samedi après-midi, les salons ont reçu la visite de nombreux visiteurs et le soir, le spectacle «**Prestige Parade**», au Villatorium, a attiré près de 200 spectateurs.

Le dimanche, plus de 1300 repas ont été servis dans une ambiance festive.

Le Carnaval de Dunkerque n'était pas étranger à cette ambiance. Depuis la veille on le voyait un peu partout dans la ville, Cap Bernard, Villeventus pour chauffer l'ambiance.

Dans les rues du centre, les marchands forains ont remballé tard car l'affluence était au rendez-vous.

> Tennis Municipaux

Le 29 novembre, le Comité des Tennis Municipaux de Ville-la-Grand a procédé au renouvellement de son bureau.

Le président sortant, Jean-Marc Vignaud et le vice-président, Yann Payraud, ont cédé leur place.

Le nouveau bureau est constitué de Serge Duthoit (Président), Fabrice Fratte (Vice-Président), Pierre Chalmet (Trésorier) et Gérard Chong (Secrétaire).

Jean-Marc Vignaud quitte la présidence après 23 ans. Il aura été l'instigateur du renouveau du club, notamment de la réfection des terrains et de son affiliation à la Fédération Française de Tennis. Il restera bien entendu à disposition du nouveau comité pour faire profiter de son expérience et de ses contacts.

Yann Payraud quitte son poste après de nombreuses années à la vice-présidence. On se souviendra de son implication notamment dans les équipes sportives et aussi pour l'organisation de la farfouille de cette année.

Le club reste très dynamique avec l'arrivée de deux nouveaux membres motivés. Les nouveaux président et vice-président sont actifs au club depuis de nombreuses années et connaissent parfaitement son fonctionnement.

> Un nouveau diplôme au Karaté Club

Le samedi 22 octobre dernier, Séverine Beaumont se présentait à l'examen du DAF (Diplôme d'Animateur Fédéral) réussi avec succès. Celui-ci permet d'enseigner en toute autonomie bénévolement. Félicitations !!!

Les adhérents sont encadrés d'enseignants ayant différents diplômes :

- M. Candaudap Didier professeur de karaté diplômé d'état (BEES 1), juge et arbitre national
- M. Helle Laurent titulaire du DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral)
- M. Demuru André titulaire de l'AFA (Attestation Fédérale d'Assistant)

Le samedi 14 janvier 2017, le club organise sa Fête du Samouraï au Gymnase des Verchères à partir de 14 h 00. Au programme : découverte du karate-do, initiation gratuite pour tous les âges, démonstrations etc… Venez nombreux !

OSS !!!!

Karatevlg.over-blog.com - Contact 06 23 35 90 77

> Yoga Move

Cette association vous propose des cours de Yoga de Samara tous les mercredis de 10h30 à 12h à la Maison Des Associations, salle Mont-Blanc.

La première séance est offerte, merci de nous contacter pour réserver votre place.

Le Yoga de Samara est une pratique psycho-corporelle intégrant des techniques issues de l'Orient, telles que le zen et le yoga, et de l'Occident, telles que la relaxation et le streching. Il intègre également des danses, éléments plus dynamiques.

Il a pour but d'apporter un mieux-être physique et psychique, mieux-être qui entraîne une meilleure adaptation à toutes les situations de vie (familiale, relationnelles, professionnelles) entre autres bienfaits.

Caractéristiques de la méthode : attention, respiration, lenteur, douceur, musique.

Renseignements : Tél. 06 16 30 86 94 ou christinepodgorski73@yahoo.fr

> Affichage électronique

Vous avez pu remarquer rue Albert Hénon (devant l'école) et au bas de la rue des Voirons (au niveau des feux du contournement) 2 panneaux d'informations électroniques. Ils sont entrés en fonction le 24 novembre et nous permettront un affichage plus dynamique de messages, d'informations et d'événements à venir.

VIE DE QUARTIER

> Circulation : création d'une commission

La circulation à Ville-la-Grand est difficile.

Afin de se pencher sur cette problématique qui touche tous les villamagnains, il est devenu nécessaire de créer une commission municipale « Circulation ».

Par une délibération du 21 novembre, 8 membres ont été élus à la représentation proportionnelle du Conseil Municipal :

Nadine Jacquier, Maire – Alain Letessier, adjoint référent – Marcel Perillon – Odile Langlois – Pascal Rophille – Concetta d'Alimonte – Dominique Calloud-Maisonneuve et Gérard Lassauge.

INFO VIDEO : Les caméras aux feux ne sont pas là pour vous surveiller, et le vandalisme à leur encontre relève du fantasme de quelques persécutés.

Des caméras et des boitiers sont en effet installés au-dessus de plusieurs feux. Les premières ont pour vocation d'analyser le trafic, les seconds de synchroniser le déclenchement des feux à l'arrivée des bus.

Il est donc inutile de les détruire sauf à dérégler le flux de la circulation qu'ils sont sensés réguler.

> Décorations de Noël

Depuis l'hiver 2014, une réflexion sur les illuminations a été engagée afin d'embellir la ville au moment des fêtes.

Vous avez ainsi pu apprécier l'installation de boules lumineuses aux portes d'entrée de ville, d'étoiles flamboyantes à Prés des Plans, de 3 rennes et d'un bonhomme de neige Place du passage à l'An 2000, de guirlandes sur les platanes de la Place du Porte-Bonheur et rue des Enfants du Monde.

Cette année, la décoration a fait son apparition à Cornières autour d'un petit chalet, les rennes de la Place du Passage à l'An 2000 ont été attelés à un traîneau, et 3 rennes illuminent le carrefour du Chat-Botté, accompagnés du Bonhomme de neige qui quitte donc la Place du Passage à l'An 2000.

Le projet de décoration sera bien sûr reconduit l'hiver prochain.

Toutes les illuminations sont à base d'ampoules LED, plus économiques.

A l'heure où nous écrivons, nous déplorons comme l'année dernière le vandalisme des décorations installées à Pré des Plans. Un manque de respect ressenti par de nombreux habitants…

> Pédibus « système d'entraide entre parents et bénévoles »

Le 24 novembre 2016, un groupe réunissant parents, représentant scolaire, agents et élus de de Ville-la-Grand ont participé à la première réunion publique concernant le projet d'un pédibus sur la commune.

A l'issue des débats sur les nombreux avantages et intérêts de cette action, il a été décidé une enquête à destination des parents, à partir du 10 janvier. Parallèlement, un questionnaire sera également réalisé dans les classes auprès des enfants.

Cette enquête est une étape primordiale pour :

- connaître les habitudes et les déplacements des familles,
- connaître leurs attentes et leurs freins pour utiliser le Pedibus,
- recenser des futurs bénévoles.

Sans des bénévoles, ce projet ne pourra aboutir. Aussi, si vous êtes intéressé, motivé, que vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à contacter la responsable du CME : 06 88 81 55 87 ou par email : tatiana.gardebien@vlg.fr. Les papies et les mamies, sont aussi les bienvenus.

Une deuxième réunion se tiendra le jeudi 2 février à 18h à la salle polyvalente de l'école du Centre.

EXPRESSION

La présente tribune est ouverte aux deux groupes, majoritaire et minoritaire, selon des règles d'égalitaire espace dédié.

> Groupe minoritaire

Ubu Roi à Ville La grand

Suite au changement à la tête de notre commune, nous nourrissions l'espoir d'un renouveau démocratique où nous allions enfin trouver notre place et apporter nos connaissances et nos compétences au sein d'un conseil municipal ouvert ; participer à des débats de fond sur les projets communaux dans le cadre des commissions .

Notre espoir s'est malheureusement vite envolé et aujourd'hui après 6 mois d'activité notre nouvelle maire semble plus préoccupée à démolir le passé plutôt qu'a construire l'avenir de Ville La Grand .

En Juillet dernier, Raymond Bardet a cédé sa place de maire ; depuis, nous assistons incrédules, à des règlements de compte, des coups bas, des déclarations virulentes dans la presse locale entre l'ancien et la nouvelle maire ; une situation pour le moins ubuesque.

Lors du précédent mandat, nous avons été un certain nombre d'élus dans l'équipe du maire Raymond Bardet, à ne plus nous reconnaître dans sa politique municipale et à ne plus vouloir la cautionner.

Nous avons alors élaboré un projet de nouvelle gestion municipale et nous avons constitué une liste en vue des élections de 2014 .

Nous nous sommes opposé en toute honnêteté et en toute légitimité, à la liste de Raymond Bardet, et le résultat plus qu'honorable que nous avons obtenu nous a permis d'avoir une représentation de 6 élus d'opposition au sein de l'actuel conseil municipal.

Alors, aujourd'hui, nos interrogations comme celles des villamagnains sont nombreuses et légitimes :

- comment la maire et son équipe peuvent t'ils encore se prévaloir des idées et des projets du maire précédent (leur « maître à penser ») alors qu'ils sont en train de les défaire et de les renier.
- comment la maire et son équipe peuvent t 'ils utiliser les termes «d' engagement permanent » alors qu'ils prennent des engagements différents.
- comment peut on accorder sa confiance à une maire , qui n'a pas été élue par le « peuple », et à son équipe, qui ont profité de l'expérience et de la notoriété de Raymond Bardet pour arriver à leurs fins et qui aujourd'hui le rejette.

Nous ne reviendrons pas sur l'épisode du Tattoo si ce n'est pour rappeler qu'au Conseil municipal du 11 Juillet 2016, Mme la maire nous a fait voter une subvention de 500 €à l'IMMS (International Music Military Society) pour son soutien et son aide dans l'organisation du festival des musiques militaires !

La dernière affaire en date, les finances de la commune qui sont au plus mal, se lamente notre nouvelle maire et ancienne 1ére adjointe en charge des finances.

Pourtant si l'on croit le numéro 83 du magazine communal, le budget 2016 est qualifié de responsable, de réaliste, de sérieux, d'optimiste, que des louanges .

Et il y a aussi le compte administratif de l'année 2015 qui retrace le situation exacte et réelle des finances de la commune :Mme la 1ére adjointe en charge des finances nous en a fait la présentation lors du conseil municipal du 13 Juin 2016 ; que des éloges sur la bonne gestion du maire alors en place car en effet **c'est un résultat positif de 1 729 039 € qui se dégage en section de fonctionnement et se reporte sur le fonctionnement 2016 et c'est un résultat positif de 12 523 975 € qui se dégage de la section d'investissement et se reporte sur l'investissement 2016 .**

Mais il semble que depuis, une méchante fée, d'un coup de baguette magique, a vidé les caisses.

Pour terminer, nous , élus d'opposition, nous vous proposons de méditer sur la définition du mot « fidèle » : qui manifeste de la constance dans son attachement, qui ne varie pas et ne s'écarte pas du modèle.

> Groupe majoritaire

Regarder devant...

En juillet dernier, les membres de la liste « Notre Engagement Permanent » désignaient Nadine JACQUIER pour succéder à Raymond BARDET dans ses fonctions de maire de Ville-la-Grand.

Cette transmission, annoncée de longue date, s'est inscrite dans le déroulé du programme que nous vous avons présenté en 2014 et pour lequel nous avons reçu mandat jusqu'en 2020. Ce n'est pas un hasard si celui qui dirigeait alors notre liste nous avait proposé de nous ranger derrière sa Première Adjointe, lorsqu'il passerait le relais. Depuis quelques mois, avec notre appui, elle s'est résolument engagée dans l'exercice de la mission que nous lui avons confiée en votre nom. Nous ne pouvons que regretter que sa volonté de transparence et le dynamisme dont elle fait preuve aient pu être perçus comme une forme de remise en cause de la gestion antérieure. Notre commune change, et il nous revient désormais de tenir compte de sa croissance et de vos attentes.

Nous ne renions aucun des engagements pris sous la conduite de Raymond BARDET lors de l'élection municipale de 2014. Nous partageons toujours la même vision de notre commune, des projets initiés ensemble et la même volonté de conserver à Ville-la-Grand la place qui est la sienne au sein d'une Agglo en pleine expansion.

Certes, nous avons dû décider d'annuler le Tattoo, c'est un fait, et nous nous sommes déjà largement expliqués sur l'ensemble des éléments qui ont amené cette décision. Cela ne remet nullement en cause le programme sur lequel nous nous sommes engagés. Dès la fin du printemps, nous procéderons à l'inauguration du Moulin de Carra, le feuilleton du Colosseo touche à son terme et les travaux du gymnase des Verchères progressent rapidement. En ce qui concerne les écoles, la construction de celle des Pottières débutera dans les prochains mois et nous lancerons les études relatives à celle de Cornières avant la fin de ce mandat. La réorganisation et la modernisation des services et des institutions municipales sont désormais effectives.

Lors de sa première réunion publique, Nadine JACQUIER a souhaité présenter les résultats de l'analyse financière interne qu'elle avait demandée, dans l'attente des conclusions de celle menée depuis plusieurs mois auprès de l'ensemble des partenaires de l'Agglo. Ces chiffres sont venus confirmer les inquiétudes formulées lors des deux précédents Débats d'Orientation Budgétaires. Cependant, sous réserve d'une gestion attentive, ils ne remettent pas en cause la capacité de la commune à mener à terme l'ensemble des projets que nous avons engagés.

M. BARDET nous a demandé récemment de prendre nos responsabilités au regard du mandat que nous avions reçu. **C'est bien ce que nous nous engageons à faire aux côtés de Nadine JACQUIER, notre nouvelle Maire, dans l'exercice de la tâche qui est désormais la sienne, jusqu'à la fin de notre mandat.**

En regardant devant...

Pour l'heure, toute l'équipe de la majorité municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2017.

Contact : notrengagementpermanent@orange.fr

PENSEZ-Y

> Vœux de la commune
Samedi 28 janvier 2017
au Savoy à 11h

AGENDA

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
JANVIER		
jeudi 5 janvier	**Assemblée Générale** - Savoy 15h	SAVOY RETRO
vendredi 6 janvier	**Assemblée Générale** - Local 21h	MODELISTES FERROVIAIRES
vendredi 6 janvier	**Chuchoteurs d'histoires** - Médiathèque 16h30 dès 4 ans	ANIMATHEQUE
vendredi 6 janvier	**Soupolecture** - Médiathèque 18h30 - public adulte	ANIMATHEQUE
samedi 7 janvier	**Vernissage** - Galerie 18h30	ART VILLAMAGNA
dimanche 8 janvier	**Bourse aux timbres** - MDA dès 9h30	CLUB PHILATELIQUE
dimanche 8 janvier	**Loto des rois** - Savoy 13h30	COMITE DES FÊTES
mercredi 11 janvier	**Assemblée Générale** - Villatorium 20h	LA CROCHE-CHŒUR
mercredi 11 janvier	**Vœux et rois** - Salle Mont-Blanc 14h	ANCIENS COMBATTANTS
jeudi 12 janvier	**Thé dansant** - Savoy 15h	SAVOY RETRO
jeudi 12 janvier	**Assemblée Générale** - MDA	ART VILLAMAGNA
jeudi 12 janvier	**Assemblée Générale** - Salle Mont-Blanc 20h30	COMITE DE LA FOIRE AU BOULLI
samedi 14 janvier	**Minilectures** - Médiathèque 10h30 - 2-4 ans sur inscriptions	ANIMATHEQUE
samedi 14 janvier	**Fête du Samouraï** - Verchères 14h	KARATE CLUB
mardi 17 janvier	**Assemblée Générale** - Savoy 14h	CLUB DE L'AMITIE
jeudi 19 janvier	**Thé dansant** - Savoy 15h	SAVOY RETRO
jeudi 19 janvier	**Assemblée Générale** - Salle du Môle 14h	REVELATION
vendredi 20 janvier	**Assemblée Générale** - Salle Mont-Blanc 20h	LA CHANTERELLE
vendredi 20 janvier	**Chuchoteurs d'histoires** - Médiathèque 16h30 - dès 4 ans	ANIMATHEQUE
samedi 21 janvier	**Loto des enfants** - Savoy 15h	SOU DES ECOLES
lundi 23 janvier	**Conférence** - Bergerie 20h	LA CHANTERELLE
mercredi 25 janvier	**Conférence** - Bergerie 20h30	L'EVENTAIL
jeudi 26 janvier	**Thé dansant** - Savoy 15h	SAVOY RETRO
vendredi 27 janvier	**Rencontre auteurs Lettres Frontière** - Médiathèque 18h30	ANIMATHEQUE
samedi 28 janvier	**VŒUX DE MADAME LA MAIRE - Savoy 11h**	**MAIRIE**
dimanche 29 janvier	**Loto** - Salle Mont-Blanc 14h	BOULE CHEMINOTE
lundi 30 janvier	**Conférence** - Bergerie 20h	LA CHANTERELLE
FÉVRIER		
jeudi 2 février	**Thé dansant** - Savoy 15h	SAVOY RETRO
vendredi 3 février	**Chuchoteurs d'histoires** - Médiathèque 16h30 - dès 4 ans	ANIMATHEQUE
vendredi 3 février	**Assemblée Générale** - Médiathèque 17h30	ANIMATHEQUE
vendredi 3 février	**Soupolecture** - Médiathèque 18h30 - public adulte	ANIMATHEQUE
samedi 4 février	**Soirée Gala** - Savoy	ASA 74
dimanche 5 février	**Bourse aux timbres** - MDA dès 9h30	CLUB PHILATELIQUE
lundi 6 février	**Conférence** - Bergerie 20h	LA CHANTERELLE
mardi 7 février	**Assemblée Générale** - Salle du Conseil 18h	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
jeudi 9 février	**Thé dansant** - Savoy 15h	SAVOY RETRO
vendredi 10 février	**Assemblée Générale** - Bergerie 20h30	SPORT AUTO VILLAMAGNAIN
samedi 11 février	**Assemblée Générale** - Local 10h	INDO / MM
dimanche 12 février	**Après-midi dansant St-Valentin** - Savoy 14h	COMITE DES FETES
lundi 13 février	**Conférence** - Bergerie 20h	LA CHANTERELLE
jeudi 16 février	**Thé dansant** - Savoy 15h	SAVOY RETRO
vendredi 17 février	**Stage** - Verchères 18h	KARATE CLUB
samedi 18 février	**Stage** - Verchères 9h	KARATE CLUB
samedi 18 février	**Minifils** - Médiathèque 10h30 - 3-5 ans	ANIMATHEQUE
samedi 18 février	**Loto** - Savoy 19h30	AJV
samedi 18 février	**Vernissage** - Galerie 18h30	ART VILLAMAGNA
dimanche 19 février	**Stage** - Verchères 9h	KARATE CLUB
lundi 20 février	**Conférence** - Bergerie 20h	LA CHANTERELLE
jeudi 23 février	**Thé dansant** - Savoy 15h	SAVOY RETRO
vendredi 24 février	**Bricofils** - Médiathèque 16h30 - dès 6 ans	ANIMATHEQUE
samedi 25 février	**Tournoi en salle** - Verchères 8h	AJV
lundi 27 février	**Conférence** - Bergerie 20h	LA CHANTERELLE
mardi 28 février	**Bricofils** - Médiathèque 16h30 - dès 6 ans	ANIMATHEQUE

Agenda sous réserve de modification par les associations

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nadine Jacquier.
REDACTION : Service Communication.
CONCEPTION - REALISATION : Marketing Partner. TIRAGE : 5.600 exemplaires.
CREDIT PHOTOS : Service Communication - Paola Cavazza, Sandrine Jolion.
Droits réservés.

Imprimé sur papier FSC avec encres d'origine végétale
marketing-partner.com